



Assemblée générale

Distr. générale
10 novembre 1998
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Points 30 et 112 de l'ordre du jour

Réforme de l'Organisation des Nations Unies : mesures et propositions

Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

Budgétisation axée sur les résultats

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

1. Le Comité consultatif a procédé à un examen préliminaire des rapports du Secrétaire général (A/53/500 et Add.1). Au cours de cet examen, il a rencontré des représentants du Secrétaire général, qui lui ont donné des informations complémentaires.

2. Le Comité consultatif rappelle qu'au paragraphe 30 b) de son premier rapport sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999¹, il avait indiqué qu'il convenait de développer l'idée de budgétisation axée sur les résultats, avancée aux paragraphes 45 et 46 du rapport du Secrétaire général intitulé «Rénover l'Organisation des Nations Unies : un programme de réformes» (A/51/950), en établissant un rapport détaillé qui comprendrait une explication et une justification des modifications proposées et des nouvelles méthodes à utiliser, ainsi qu'un modèle de budget de cette nature. L'Assemblée générale, dans sa résolution 52/12 B du 19 décembre 1997, a repris cette recommandation à son compte.

3. Pour achever son examen, le Comité consultatif devra disposer de prototypes de chapitres entiers du budget présen-

tés selon la nouvelle méthodologie. Il estime en effet que la meilleure façon de procéder consisterait à confronter

ces prototypes aux chapitres correspondants du projet de budget-programme présenté selon la méthode actuelle. Il note qu'au paragraphe 41 du rapport du Secrétaire général (A/53/500), il est recommandé que l'Assemblée générale approuve la proposition tendant à ce que le Secrétaire général joigne au projet de budget-programme complet pour l'exercice biennal 2000-2001 préparé selon la méthode actuelle trois chapitres du budget établis, sous forme de fascicules, selon la méthode de la budgétisation axée sur les résultats, qui serviront de prototype.

4. Le Comité consultatif effectuera une analyse approfondie des propositions du Secrétaire général concernant la budgétisation axée sur les résultats lorsqu'il examinera, à sa session de printemps de 1999, le projet de budget-programme présenté par le Secrétaire général pour l'exercice biennal 2000-2001, et soumettra à l'Assemblée générale, à sa cinquante-quatrième session, ses recommandations sur la budgétisation axée sur les résultats. Pour ce faire, le Comité consultatif recommande que le Secrétaire général présente, comme il est indiqué ci-dessus, le projet de budget-programme complet pour l'exercice biennal 2000-2001 préparé

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session, Supplément No 7 (A/52/7).

selon la méthode actuelle, et soumette parallèlement davantage de fascicules contenant des prototypes de chapitres de budget présentés selon la méthode de la budgétisation axée sur les résultats en choisissant des domaines budgétaires complexes tels que les affaires politiques, la coopération internationale pour le développement, une commission régionale et les services communs d'appui.
